

## FR - Borne solaire tressé à piquer réf. 35544-35545

De jour comme de nuit, une décoration pour le jardin. Cette borne solaire piquée dans le sol le long d'une allée ou d'une terrasse, ou piquée dans une jardinière, donnera une douce ambiance grâce à sa lueur blanche! Design tendance : en harmonie avec votre mobilier tressé...

Dès la tombée de la nuit, la borne s'illumine automatiquement.

La durée d'éclairage dépend de l'ensoleillement durant la journée : en hiver, la durée d'éclairage sera moindre comparée à une journée d'été.

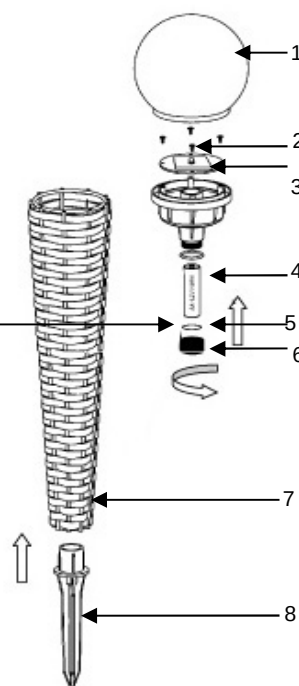
*Lire toutes ces instructions avant de mettre ce produit en fonctionnement et conserver ces instructions. Ce produit est destiné à une utilisation privée. Il sert à baliser / décorer des voies de jardin, des plates bandes, des gazons et des entrées. Merci d'utiliser cet article comme décrit dans le mode d'emploi.*



### Caractéristiques :

1. Boule en verre dépoli
2. 1 LED blanche
3. Panneau solaire amorphe : 2V/40mA situé à l'intérieur de la boule en verre
4. Fonctionne avec 1 pile rechargeable LR6 AA NiMh 1.2V 300mAh
5. Pastille de protection entre la pile et le circuit
6. Cache du compartiment à pile
7. Pied tressé
8. Pied en plastique à planter dans le sol

5. Pastille à retirer pour le bon fonctionnement

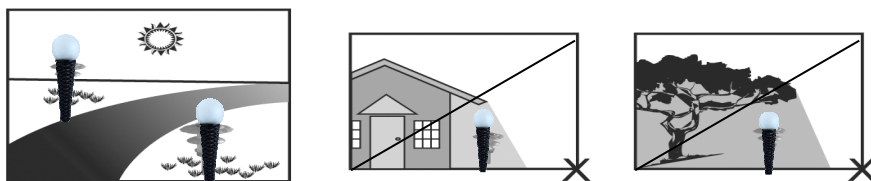


### Installation :

Sortir délicatement la borne de l'emballage (attention, la boule est en verre, donc fragile). Il est conseillé de laisser la lampe sous les rayons du soleil pendant 24h avec la pastille (évitant le contact entre la batterie et le circuit), c'est-à-dire en position arrêt.

Après ces 24 heures, retirer la boule du pied tressé, dévisser le couvercle du compartiment à pile, puis retirer la **pastille de protection**, puis revisser le cache du compartiment à pile.

Choisir l'endroit où sera installée la lampe (suffisamment ensoleillé pour obtenir des performances optimales : le panneau doit recevoir directement la lumière)



Assurez-vous que la lampe soit orientée de telle façon qu'elle ne recevra aucune lumière environnante à la tombée de la nuit (réverbères, projecteurs). Dans le cas contraire, le circuit de commande d'éclairage automatique ne pourra pas fonctionner et la lampe restera éteinte.

Nettoyer le panneau solaire régulièrement avec un chiffon humide (ne pas utiliser de solvant)

### Remplacement de la pile rechargeable.

Il est recommandé de changer la batterie tous les ans.

Retirer la boule du pied tressé, dévisser le couvercle du compartiment à pile : enlever la batterie usagée, et la remplacer par une pile rechargeable NiMh type LR6 (AA) 1.2V 300mAh en respectant la polarité indiquée. Puis revisser le cache du compartiment à pile.

### Problèmes / solutions :

La lumière ne s'allume pas dès la tombée de la nuit :

- Assurez-vous que la lampe soit bien allumée (que la pastille de protection dans le compartiment à pile soit retirée)
- Que le panneau solaire soit bien orienté sous les rayons du soleil pendant la journée, de façon à recharger la batterie pour restituer la lumière à la tombée de la nuit
- la lampe solaire ne doit pas être située sous une lumière environnante à la tombée de la nuit (sous un lampadaire ou projecteur)
- Laissez la lampe solaire pendant 24 à 48 heures sous les rayons du soleil avec la pastille de protection / ou papier épais de façon à recharger complètement la batterie.
- Si après toutes ces opérations, la lampe ne s'allume pas, veuillez remplacer la batterie rechargeable
- L'ampoule à LED ne se remplace pas.
- Lorsque vous souhaitez ranger la lanterne, veillez à la mettre dans un endroit sec en position arrêt (en installant une languette de protection / papier épais entre la pile et le système électrique).

*NB : Les produits électriques ou électroniques en fin de vie peuvent avoir des effets sur l'environnement et sur la santé humaine. Ne les jetez pas avec vos déchets ménagers mais dans les lieux de collecte prévus à cet effet.*

*Les piles ne doivent jamais être jetées ou incinérées mais mises au rebut conformément aux règlements locaux concernant les déchets chimiques. Ce produit est un produit conforme à la directive DEEE et ROHS ; lorsque vous mettez cet appareil au rebut, respectez les lois ou réglementations locales*

